



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Fev 2010
N° 76

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

L'Etat s'apprête à lancer des Etats généraux de la sécurité à l'école. Une décision qui fait suite à plusieurs agressions d'élèves dans l'enceinte même de leur établissement scolaire. Dernier incident en date : 6 personnes sont entrées dans un lycée à Thiais (Val de Marne) la semaine passée pour y agresser un élève. Solution du gouvernement donc : des Etats généraux. Des Etats généraux pour régler le problème de l'insécurité dans les établissements scolaires alors même que pour les enseignants la solution tient en trois pots : plus de personnel. A Vitry les enseignants se sont mis en grève durant deux semaines après l'agression d'un élève. Ils réclamaient 11 postes de surveillants supplémentaires. Ils en ont obtenu 4. Un prof d'Epinais-sur-Seine s'est quant à lui mis symboliquement en vente sur Ebay pour protester contre les suppressions de postes. Un parent d'élève a porté plainte contre le non-remplacement des instit' de sa fille en classe élémentaire. Trois exemples parmi tant d'autres. Pas d'argent répond systématiquement le gouvernement qui va pourtant débloquer un milliard d'euros pour mettre des ordinateurs dans les écoles. Une mesure qu'on applaudirait des deux mains si les besoins en matière d'enseignants et de personnels encadrants étaient suffisants. C'est loin d'être le cas. 14 000 postes ont été supprimés dans l'enseignement cette année, 16 000 le seront l'an prochain. Et pourtant contrairement à ce que semble penser le gouvernement, la technologie ne remplacera jamais l'humain.

Quels choix pour demain ?

Vous dire que nous ne connaissons pas le phénomène des primes diverses et variées, attribuées pour se débarrasser ou pour récompenser, serait mentir. Prime de départ au CRUFC (pas moins de 200 000 €), prime de départ à Calais Développement (pas moins de 200 000 €), dans les deux cas évidemment réglées essentiellement avec des fonds publics. Prime exceptionnelle obtenue par Raymond Domenech plus de 800 000 € pour ses bons résultats, Primes de résultats obtenues par les traders pour leur bon travail 2009 on parle de millions d'euros... Mais la lecture cette semaine de *La Voix du Nord*, nous a conforté dans l'idée qu'il faut vraiment changer les choses et au plus vite ! Le secrétaire du comité d'entreprise de Tioxide informe la presse qu'à la date du 28 décembre 2009, la société mère de Tioxide aurait conclu un accord de séparation d'avec son Exécutive vice-président pour la modique somme de 4 073 817 €. Evidemment et à juste titre, le représentant salarial de mettre cette « modeste prime » en balance avec la prime transport de 200 euros réclamée par les 270 salariés et que la direction leur refuse. Une entreprise où par ailleurs et depuis de nombreuses années on compresse les coûts salariaux, on explique que la vie est dure ! A en croire les sommes indiquées, il semble bien que la difficulté ne soit pas la même pour tous. Qu'il a raison Jean-Paul Delevoye, médiateur de la République, de dire publiquement que la France va psychologiquement mal, et que la culture de l'individualisme conduit inévitablement à la perte de nombreux repères sociétaux. C'est tellement vrai que dans un autre article du quotidien régional du même jour, est évoquée la dif-

ficulté des salariés calaisiens licenciés du textile (pourtant accompagnés) à retrouver un emploi. Le responsable du cabinet Menway chargé de venir en aide aux salariés, de déclarer : « sur les 200 Calaisiens suivis par le cabinet ces quatre dernières années, environ 30 % ont retrouvé un emploi... » Une évidence apparaît à tous : si chacun avait pu bénéficier du même montant de prime, probablement que les perspectives de reclassement seraient différentes ? Mais au-delà de la question des primes, ce qui est posé en grand c'est : quelle société voulons-nous pour demain ? Si Jean-Paul Delevoye a raison dans son interrogation, il occulte un peu rapidement sa responsabilité d'homme politique et celle de ses amis dont Madame Bouchart. Ce sont leurs choix, leurs orientations, leur incapacité à réorienter qui amènent la France à s'affaiblir. Quand l'emploi industriel représente dans notre pays 12 % des emplois, il en représente 21% en Allemagne. Quand Volkswagen vend 100 véhicules en Allemagne 60 sont produits dans le pays, par contre quand Renault vend 100 véhicules en France 26 seulement sont fabriqués sur le territoire national. Pourtant les salariés allemands sont mieux rémunérés que leurs homologues français, et la démonstration de la compétitivité de nos salariés n'est plus à faire. Il est temps, grand temps, pour les salariés du Calais et pour les autres, pour le pays, que d'autres orientations soient prises qui mettent au centre des préoccupations les besoins des femmes et des hommes. S'il n'en était pas ainsi, les risques d'explosion deviendraient très vite un problème majeur !

En bref... En bref... En bref... En Bref... En bref..

YAB : une entreprise qui marche...
Natacha Bouchart aurait-elle des accords particuliers avec YAB ? On peut se poser la question car après avoir accueilli l'expo « Vue du ciel » du photographe durant l'été dernier (200 000 € d'expo et 200 000 € de com rappelés-le), cet été c'est l'expo « Vivants » qui prendra place dans le parc St-Pierre. Une expo présentée par l'association à but non lucratif GoodPlanet.org présidée par... YAB. On ignore le coût pour le moment (ce sont des précisions que Natacha Bouchart n'est jamais très pressée de donner...) mais on vous tiendra bien évidemment au courant...
Jacky Hénin sur Calais TV
Cela faisait longtemps que ce n'était pas arrivé mais Jacky Hénin a été invité à Calais TV. Il est passé le vendredi 11 février dans le cadre de « l'invité ». Parmi les sujets abordés : la

situation économique du Calais, l'opposition, le CRUFC, les élections régionales... Une émission que vous pouvez toujours consulter sur internet : www.dailymotion.com/video/xc7et8_calais-tv-l-invité-de-ctv-jacky-h_news
Rénovation urbaine : merci les cocos
Dans le journal municipal (vous aurez compris qu'il s'agit de « Calais Mag ») de ce mois-ci, un dossier spécial rénovation urbaine dans lequel on vous parle plus précisément des démolitions reconstructions du secteur Gauguin-Matisse. L'occasion de rappeler que c'est bien l'ancienne municipalité qui est à l'origine de ces projets de rénovation visant à améliorer les conditions de vie des habitants du quartier. La nouvelle municipalité elle a décidé d'ajouter la reconstruction de l'école Corot, et la réalisation d'un gymnase à... 800 m de la salle Calypso...



Le saviez-vous ?

La semaine passée nous vous avons parlé d'un repas dansant prévu le dimanche 28 février (midi). Eh bien sachez que c'est au restaurant « La Belle sirène » du camping la Belle Pêche à Hames Boucres qu'il se tiendra de 12 h à 18 h. Prix : 10 € adulte, 7 € enfant. Vous pouvez vous inscrire directement auprès de la section du PCF (162 Bd Lafayette) avant le 25 février.

On y pense

Si l'envie de vous faire une toile vous prenait cette semaine, on pense au film « Océans » de Jacques Perrin. Les avis sont unanimes sur ce long métrage qui nous plonge au cœur des océans, comme son nom l'indique. Et bien sûr on pense à aller le voir à l'Alhambra qui continue d'avoir besoin de vous...



L'économique : sa première préoccupation !

A l'occasion de son point de presse mensuel, le Préfet du Pas-de-Calais a dressé le tableau de la situation économique. On y apprend que le nombre d'inscrits au Pôle Emploi a atteint le chiffre terrifiant de 300 000 personnes, que le taux de chômage régional de 12,6% est le second de France, ou encore que dix des trente zones d'emploi les plus touchées au plan national sont dans le Nord/Pas-de-Calais.

Mais qu'elle ne fut pas notre surprise de lire que dans ces zones, le Calaisis détenait la « Palme » avec un record national de taux de chômage approchant aujourd'hui les 17%.

Surprise, car il y a deux ans, la candidate UMPiste Natacha Bouchart ne nous avait-elle pas promis des « milliers » d'emplois ?

Surprise, car sa soit disant « proximité » avec le Président Sarkozy ne devait-elle pas nous garantir développement économique et prospérité ?

Surprise, car ne nous avait-on pas fait croire que virer les cocos nous permettrait de voir arriver les entreprises en masse ? Force est de constater que nous sommes aujourd'hui loin du compte et qu'à défaut de tenir ses engagements sur les créations d'emploi, elle aurait pu au moins essayer de préserver ceux qui existaient déjà. Les salariés de Schaeffer, de Noyon, de Bélier, de Seafrance, de Cuno... la remercient encore, ils ont pu apprécier la grandeur de son dévouement !

Quand on est détenteur d'un tel record, la moindre des choses, c'est de ne pas faire la fine bouche quand un projet comme celui d'Eras Métal se présente.

Quant au soutien du Monarque-Président, beaucoup d'eau aura passé sous le pont de St-Pierre, avant qu'il ne témoigne d'un quelconque intérêt pour notre ville. Et pour cause le « Parisombriliste » Sarkozy (ou Pari-

sot- selon votre sensibilité syndicale ou politique les deux orthographes sont possibles) n'a que faire de la Province, parlez-en aux Bretons, ils s'en souviennent encore ! (référence à la campagne électorale de 2007, lors de laquelle Nicolas Sarkozy avait déclaré : « Je me fous des bretons ! »)

Pour en terminer avec ce très instructif point presse, on apprend que des écoles de la deuxième chance (qui permettent aux jeunes de rebondir après un échec scolaire) ouvriront prochainement à Douai, St Omer, Tourcoing, Armentières Valenciennes, Maubeuge, Dunkerque et... non, pas à Calais !

Madame le Maire aurait-elle une fois de plus raté le coche ?

En tout cas grand merci à Monsieur le Préfet pour ces « réjouissantes » informations et vivement (sic) le mois prochain pour un nouveau point de presse !

Champion olympique de l'accueil : pas sûr...

Il paraît que le tourisme est une des priorités de la nouvelle municipalité. Même que Philippe Blet, président de la CAC, explique à qui veut l'entendre que le territoire doit être le champion olympique de l'accueil. Eh bien, le moins que l'on puisse dire c'est qu'il y a encore du boulot : le champion n'est pas près de monter sur le podium.

Figurez-vous que P&O, seule compagnie maritime à continuer à prendre les piétons depuis que Seafrance a décidé d'arrêter ce service jugé pas assez rentable, n'affrète plus de bus pour amener les touristes du terminal ferry au centre-ville de Calais. Sympa... Heureusement une compagnie de bus, Calais Ardres transport, a décidé, d'elle-même d'exploiter cette ligne et de transporter les passagers souhaitant rejoindre le centre-ville (moyennant une somme modeste). Et comme les horaires de bateaux sont variables, chaque semaine CAT doit se renseigner et adapter les horaires

de sa ligne à ceux des liaisons transmanche. Voilà au moins une société qui a le sens du service au public... Peut être que la CCI de Calais qui se préoccupe beaucoup des difficultés du commerce calaisien va pouvoir venir en aide à cette société de transport, aidée en cela par les 2 millions d'euros de droits de port que lui a généreusement laissés la région.

Il n'en reste pas moins que c'est un vrai casse-tête pour les touristes qui souhaitent aller ou revenir d'Angleterre. Inutile de tenter de planifier votre voyage ne serait-ce que 3 semaines en amont, vous n'y arriverez pas. Mais qui s'en soucie ? En tout cas pas la municipalité qui, pour soi-disant faciliter la vie des touristes, n'a rien trouvé de mieux que d'ouvrir un point information à 200 mètres de l'office de tourisme intercommunal. Si ce n'est pas une dépense inutile de plus, ça y ressemble beaucoup...

Est-ce bien légal ?

Vous vous souvenez avoir appris dans nos colonnes l'achat d'un véhicule pour la présidente de l'office HLM, sur le compte des locataires figurant pourtant parmi les plus pauvres de la région Nord/ Pas-de-Calais.

Vous vous souvenez également, de cet affolement à l'office où l'on avait cru le véhicule volé alors qu'il était tout simplement garé devant le domicile de la



présidente.

Aujourd'hui, de nombreux locataires que nous rencontrons, se demandent s'il a bien été prévu que la présidente puisse faire ses courses, vaquer à ses oc-

cupations personnelles... avec ledit véhicule ?

En effet, si le législateur a prévu de permettre le remboursement, sur justificatifs, des frais réellement engagés par les administrateurs dans le cadre de leur mission, il est loin d'être évident qu'il (le législateur) ait prévu d'autoriser une utilisation pour le moins abusive. Qui pourrait nous renseigner ?

Ça m'gratte

Reine des lapins !

Mais de qui peut-il bien s'agir ? La première fois qu'on vous évoque le fait, vous vous dites : attention c'est peut être un partisan... La seconde fois vous vous dites : quand même il doit y avoir quelque chose... La troisième fois, vous sentez bien qu'on est dans la réalité, enfin la quatrième fois vous êtes convaincu.

Un rendez-vous, fixé longtemps à l'avance, un retard conséquent, un administratif qui supplée l'arrivée du retardataire qui salue et repart aussitôt.

Un rendez-vous fixé pour des extérieurs à plus de 18 heures et non honoré, un rendez-vous transféré au dir-cab...

Quand on sait que très rares sont ceux, aussi bien simples citoyens que chefs d'entreprises, qui parviennent à être reçus, si en plus l'extrême minorité qui bénéficie de ce privilège se voit poser des lapins, là... Mais de qui peut-il bien s'agir ?

Il faut de la convivialité !

Tous les premiers lundis du mois, le matin, le Directeur du CCAS réunit ses cadres (jusque-là, rien que de très normal), ensuite, il emmène tout le monde déjeuner dans un



foyer (bonjour la liberté !), mais le plus savoureux, c'est que, l'après-midi, il balade tout son petit monde dans le bus du CCAS (dont les personnes âgées sont du même coup en grande partie privées), afin de visiter un lieu culturel ou autre, et cela dans le but, dit-il, de créer de la convivialité.

Sans doute une nouvelle méthode de management, pour faire avaler à ceux qui ont le public au cœur les nombreux reculs enregistrés en matière d'aide aux personnes en difficultés. Des échos que nous avons, ça n'est pas gagné !

Evidemment, tout ceci se fait aux frais du contribuable et au détriment de la présence desdits cadres dans leur service.

La phrase

« Il se permet des articles diffamatoires sur ma vie privée, » de Natacha Bouchart dans *La Voix du Nord* de ce dimanche 21 février à propos...

de Jacky Hénin et du Rusé.

Seul problème : le Rusé n'a JAMAIS parlé de la vie privée de la maire de Calais, qui d'ailleurs n'intéresse personne. Alors de deux choses l'une, soit madame Bouchart ne sait pas lire, soit elle est très très mal conseillée. Il n'en reste pas moins que notre petit journal manifestement l'énerve, et rien que pour ça, ça vaut le coup de le sortir...

